

JOURNAL DE LA SOCIÉTÉ STATISTIQUE DE PARIS

HENRI BUNLE

Chronique de démographie

Journal de la société statistique de Paris, tome 76 (1935), p. 339-343

http://www.numdam.org/item?id=JSFS_1935__76__339_0

© Société de statistique de Paris, 1935, tous droits réservés.

L'accès aux archives de la revue « Journal de la société statistique de Paris » (<http://publications-sfds.math.cnrs.fr/index.php/J-SFdS>) implique l'accord avec les conditions générales d'utilisation (<http://www.numdam.org/conditions>). Toute utilisation commerciale ou impression systématique est constitutive d'une infraction pénale. Toute copie ou impression de ce fichier doit contenir la présente mention de copyright.

NUMDAM

Article numérisé dans le cadre du programme
Numérisation de documents anciens mathématiques
<http://www.numdam.org/>

III

CHRONIQUE DE DÉMOGRAPHIE

I. — *Mouvement de la population en France en 1934. Comparaison avec l'étranger.*

1) Les résultats du mouvement de la population en *France*, dans l'année 1934, ont paru au *Journal officiel* du 11 mai 1935. Ils figurent dans le tableau ci-dessous, où on les a rapprochés de ceux relatifs aux années 1913, 1921, 1931 à 1933.

Années	Mil- lions d'hab- itants	Nombre total des					Proportion pour 10.000 hab.		
		Ma- riages	Di- vorces	Enfants déclarés vivants	Décès au total	Décès de moins d'un an	Nouveaux mariés	Enfants dé- clarés vivants	Décès au total
1934 (a) . . .	41,9	298.192	20.273	677.365	634.525	46.989	142	161	151
1933 (a) . . .	41,9	315.466	20.699	682.680	661.082	51.015	151	163	158
1932 (a) . . .	41,8	314.878	21.848	722.246	660.882	55.177	150	173	158
1931	41,9	326.661	21.213	733.909	679.114	55.655	156	175	162
1921	39,2	455.543	32.472	811.776	693.125	94.917	232	207	177
1918	41,7	312.036	15.372	790.355	731.441	90.154	150	190	175

(a) Résultats provisoires.

Par rapport à 1933, l'année 1934 marque une diminution générale de la nuptialité, de la natalité et de la mortalité. C'est pour la natalité que la baisse est la moins importante : environ 5.300 nés vivants de moins en 1934 qu'en 1933, soit 1 %. Au contraire, on y a enregistré près de 27.000 décès (4 %) et 17.000 mariages (6 %) de moins que l'année précédente. La mortalité ayant diminué davantage que la natalité, l'excédent des naissances sur les décès est remonté à 43.000 environ, au lieu de 22.000 seulement en 1933.

Pour la première fois depuis 1918, le nombre des mariages s'est abaissé au-dessous de 300.000. Il est aussi sensiblement plus faible que celui qui avait été enregistré en 1913. Il faut remonter jusqu'en 1895 pour trouver un nombre absolu de mariages (295.000 environ) inférieur à celui de 1934. Cette diminution s'applique à la presque totalité du territoire actuel. Elle est due, en partie, à la crise; mais aussi à la diminution des naissances en 1915-1918; le nombre des femmes qui ont atteint leur dix-neuvième année en 1934 est inférieur d'un tiers environ à l'effectif des femmes du même âge en 1933. La proportion des nouveaux mariés pour 10.000 habitants s'est abaissée à 142 pour 10.000 habitants : la période 1914-1918 mise à part, c'est la proportion la plus faible constatée dans les années 1890-1934; en 1890, elle avait été de 140 pour 10.000 habitants.

Le nombre relatif des enfants déclarés vivants est tombé à 161 pour 10.000 habitants au 30 juin 1934; c'est le plus faible que l'on ait enregistré depuis le début des statistiques (la période 1915-1919 étant laissée de côté).

La mortalité est aussi la plus basse que l'on ait constatée à ce jour : 635.000 décès environ, au lieu de 649.000 en 1930.

La proportion tombe ainsi à 151 pour 10.000 habitants.

Parallèlement à la diminution des naissances et des décès au total, le nombre des décès d'enfants de moins d'un an s'est abaissé au-dessous de 47.000; par rapport au nombre des enfants déclarés vivants en 1934, la proportion des décès de moins d'un an est descendue à 69 ‰ au lieu de 75 l'année précédente : c'est la plus faible calculée à ce jour en notre pays. Comme on l'a signalé dans la précédente chronique, elle peut encore être sensiblement réduite.

2) Résultats de 1934 actuellement connus pour quelques pays européens.

Pays	Milliers de			Prop. pour 10.000 habitants des			Décès de moins d'un an p. 10.000 nés vivants
	Mariages	Nés vivants	Décédés	Nouveaux mariés	Nés vivants	Décédés	
Angleterre	342	598	477	169	148	118	(a) 64
Écosse	37	89	64	150	180	129	78
Irlande	22	83	57	104	194	132	65
Norvège.	19	42	28	134	148	98	(a) 47
Suède (a)	24	65	48	131	174	129	76
Lithuanie	18	61	36	148	247	145	165
Pologne.	277	882	480	167	265	144	141
Autriche	44	91	85	130	135	126	(a) 106
Hongrie.	78	190	128	176	214	144	150
Suisse.	32	67	47	156	162	113	46
Allemagne. . . .	731	1.181	717	224	180	109	66
Pays-Bas	61	172	70	146	207	84	43
Belgique (a). . .	65	136	108	158	165	131	86
Espagne.	148 (a)	637	388	123 (a)	262	159	113
Portugal	48	203	119	138	294	172	»

(a) En 1933.

D'une façon générale, la natalité a diminué par rapport à 1933, sauf en Angleterre, Écosse, Irlande, Allemagne où elle a crû, en Pologne où elle est demeurée stationnaire. L'augmentation est très sensible en Allemagne, comme pour la nuptialité : c'est une conséquence de la loi d'encouragement au mariage du 5 juillet 1933.

De même, la mortalité s'est généralement abaissée, sauf en Lithuanie et en Pologne où elle s'est un peu accrue. On rappelle que les proportions ci-dessus ne donnent pas une idée exacte des conditions sanitaires des populations dans les différents pays, en raison de la distribution variable des habitants d'après leur âge.

Avec 69 décès d'enfants en bas âge pour 1.000 nés vivants, la France se classe dans une position moyenne; le taux de la mortalité infantile s'abaisse au-dessous de 50 ‰ en Norvège, Suisse, Pays-Bas notamment; il demeure, au contraire, très élevé en Autriche, Hongrie, Pologne, Lithuanie.

I. — Migration des ouvriers étrangers en France.

On trouvera ci-après les données provisoires fournies par le Service de la main-d'œuvre pour l'année 1934; on a inscrit également les résultats de l'immigration nette apparente en 1933.

Nationalité	Année 1934					Année 1933 Immigration nette apparente
	Ouvriers étrangers entrés			Ouvriers étrangers rapatriés	Sorties	
	Industrie	Agriculture	Total			
Belges	8.491	18.825	27.316	6.775	+20.541	+23.007
Espagnols.	172	19.707	19.879	1.705	+18.174	+11.773
Portugais	»	»	»	1.384	— 1.384	— 4.161
Italiens	589	11.803	12.392	5.933	+ 6.459	+ 8.323
Tchécoslovaques .	396	1.574	1.970	5.185	— 3.215	— 6.202
Polonais.	142	5.756	5.898	16.334	—10.436	— 8.329
Divers	1.398	2.685	4.083	2.768	+ 1.315	+ 1.177
Totaux	11.188	60.350	71.538	40.084	+31.454	+25.588

On rappelle que les nombres ci-dessus ne peuvent donner une idée exacte des mouvements migratoires réels entre la France et l'étranger. Ils font ressortir une immigration nette apparente d'environ 31.000 étrangers, due surtout aux entrées pour les besoins de l'agriculture. Il y a excédent d'entrées pour les Belges, Espagnols, Italiens qui fournissent la part la plus importante des travailleurs agricoles; et excédent de départs pour les Portugais, Tchécoslovaques et Polonais.

Sous la réserve précédemment formulée, voici l'importance des entrées et sorties de travailleurs étrangers en France depuis 1922, d'après les statistiques du ministère du Travail :

Années	Milliers d'ouvriers étrangers		Immigration nette apparente (en milliers)	Années	Milliers d'ouvriers étrangers		Immigration nette apparente (en milliers)
	Entrées	Sortis			Entrées	Sortis	
1922	182	50	+ 132	1928	98	54	+ 44
1923	263	60	+ 203	1929	179	39	+ 140
1924	265	48	+ 217	1930	222	44	+ 178
1925	176	54	+ 122	1931	102	93	+ 9
1926	162	49	+ 113	1932	69	108	— 39
1927	64	90	— 26	1933	75	49	+ 26
				1934	71	40	+ 31
				Totaux	1.928	778	+1.150

III. — Indigènes algériens embarqués pour la France et retournés en Algérie.

On doit adjoindre aux travailleurs étrangers proprement dits les indigènes de l'Afrique du Nord, dont les mouvements migratoires sont suivis par le ministère de l'Intérieur.

Années	Milliers		Immigration nette apparente (milliers)	Années	Milliers		Migration nette apparente (milliers)
	Arrivées	Départs			Arrivées	Départs	
1923	69,6	51,9	+17,7	1929	42,9	42,2	+ 0,7
1924	71,4	57,5	+13,9	1930	40,3	44,9	— 4,6
1925	24,8	36,3	—11,5	1931	20,8	33,0	— 12,2
1926	48,7	35,1	+13,6	1932	15,0	14,5	+ 0,5
1927	21,5	36,1	—14,6	1933	16,9	15,1	+ 1,8
1928	39,7	25,0	+14,7	1934	11,9	15,3	— 3,4
				Totaux	423,5	406,9	— 16,6

IV. — Résultats du recensement de 1931 pour la France entière.

Dans le numéro d'avril-juin 1935 de son Bulletin, la *Statistique générale de la France* a publié la plupart des résultats du recensement du 8 mars 1931 pour la France entière. Les publications détaillées par département ont déjà paru (tomes II et III); les résultats détaillés pour la France entière, leur analyse et leur comparaison avec ceux des recensements antérieurs verront le jour avant la fin de la présente année. (Tome I, 2^e, 3^e, 4^e et 5^e parties.)

Les données parues dans le *Bulletin de la Statistique générale* concernent :

a) La population présente et sa répartition suivant le sexe, la nationalité, les groupes d'âge quinquennaux; suivant le sexe, la nationalité, l'état matrimonial et l'âge; la nationalité et le lieu de naissance; la nationalité, l'âge et le degré d'instruction. Les étrangers sont aussi classés d'après leur nationalité et les naturalisés d'après leur pays d'origine;

b) La population active; elle est répartie suivant le sexe, les différentes catégories professionnelles, la situation dans l'industrie;

c) Les établissements et leur personnel, d'après l'importance des établissements et les catégories professionnelles.

V. — Prochains dénombremments de la population.

Afrique du Sud. — Le recensement de la population a été fixé par le ministre de l'Intérieur au 5 mai 1936. Il embrassera la population tout entière. Il sera effectué au moyen de feuilles de ménage, établies séparément pour les Européens, les Métis, les

Indiens et autres Asiatiques, les indigènes. Les questions posées, pour les Européens, concernent : sexe, âge, état matrimonial, date et lieu de naissance, nationalité, langue parlée, religion, durée de résidence dans l'Union, profession et industrie exercées, chômage. Le recensement précédent n'avait saisi que la population européenne.

Italie. — Le huitième recensement général de la population aura lieu, conformément aux dispositions de la loi, le 21 avril 1936 et sera étendu aux possessions italiennes. Ce sera le premier recensement quinquennal exécuté en Italie. Il devra fournir des renseignements sur l'âge, l'état civil, la nationalité, la profession (industrie, métier, situation dans la profession); on ne posera pas de questions sur le chômage, suffisamment connu par les statistiques mensuelles. Le questionnaire, les opérations locales, le mode de dépouillement seront étudiés par une commission spéciale. Le recensement proprement dit sera précédé d'une inspection des registres de population. On institue un office permanent des recensements, auquel seront renvoyés tous les travaux de préparation et d'organisation des recensements démographiques, agricoles, industriels et commerciaux qui doivent avoir lieu à un intervalle moyen de deux ans et demi et s'échelonnent comme suit, d'après la loi du 28 janvier 1934.

1938 : recensement industriel et commercial ;
1941 : recensement de la population ;
1943 : recensement agricole ;
1946 : recensement de la population.

Iraq. — Le ministère de l'Intérieur a ordonné le recensement général de la population à partir du 15 octobre 1934.

Turquie. — Le prochain dénombrement, étendu à la population tout entière, aura lieu le 18 octobre 1935. Il sera établi au moyen de listes nominatives et dans les conditions du recensement de 1927.

Angleterre. — Un article du *Times* du 27 octobre 1934 insiste sur la nécessité de répéter les recensements de la population à des intervalles quinquennaux, en raison des changements très rapides dans la situation démographique. Des recensements effectués tous les dix ans, ne permettent pas d'avoir des données suffisamment exactes relativement à la répartition des habitants d'après l'âge et la profession notamment. L'auteur demande qu'un recensement soit effectué en 1936, car le moment s'approche où la population anglaise, après avoir atteint son effectif maximum, va entrer dans une période de déclin.

VI. — *Tables récentes de mortalité et de survie.*

Divers pays. — Les résultats des dénombrements de la population effectués vers 1926 ou 1930 en divers pays étant maintenant connus, les services de statistique ont pu dresser des tables de mortalité, pour des périodes voisines de ces dénombrements en combinant leurs données avec les décès classés par âge dans les statistiques du mouvement de la population. Deux méthodes ont été généralement suivies :

1° On utilise les données des deux recensements encadrant la période choisie pour le classement par âge des décès : Norvège, Suède, Danemark, Finlande, Pays-Bas ;
2° On utilise les données du recensement situé au milieu de la période examinée : Allemagne, Écosse, Italie, Irlande, Russie, Autriche.

On donnera simplement ci-dessous les résultats extraits des tables de survie.

Survivants pour 100.000 à la naissance.

Age	Allemagne	Autriche	Écosse	Irlande	Italie	Norvège	Pays-Bas	U. R. S. S.	Suède
	1924-1926	1930-1933	1930-1932	État libre 1925-1927	1930-1932	1921-1931	1921-1930	part. euro- péenne 1926-1927	1926-1930
a) <i>Sexe masculin.</i>									
0 . . .	100.000	100.000	100.000	100.000	100.000	100.000	100.000	100.000	100.000
1 . . .	88.462	88.460	90.654	92.284	88.468	94.490	93.472	79.898	93.536
5 . . .	85.855	85.933	87.038	88.793	82.846	92.683	90.860	69.714	91.631
10 . . .	85.070	84.732	85.885	87.715	81.738	91.808	90.006	67.257	90.717
20 . . .	83.268	82.847	84.069	85.630	79.669	89.217	88.425	65.008	88.575
30 . . .	79.726	79.507	81.165	81.686	76.317	83.994	85.912	61.160	84.803
40 . . .	76.313	75.247	77.216	76.975	72.396	79.481	83.219	56.737	80.997
50 . . .	71.006	68.454	70.698	70.657	66.884	73.982	78.965	50.151	75.681
60 . . .	60.883	56.757	59.877	59.927	57.683	65.188	69.976	40.297	66.825
70 . . .	41.906	37.834	40.035	42.533	41.175	49.476	51.512	26.841	50.337
80 . . .	16.066	14.103	14.343	19.550	16.707	25.130	22.770	11.553	24.197
90 . . .	1.599	1.227	1.366	3.400	1.732	4.410	2.822	2.233	3.235
b) <i>Sexe féminin.</i>									
0 . . .	100.000	100.000	100.000	100.000	100.000	100.000	100.000	100.000	100.001
1 . . .	90.608	90.755	92.696	93.654	89.775	95.590	94.938	82.786	94.991
5 . . .	88.169	88.321	89.249	90.117	84.107	93.993	92.633	72.917	93.230
10 . . .	87.452	87.148	88.217	88.933	83.019	93.239	91.906	70.521	92.375
20 . . .	85.808	85.375	86.380	86.415	80.908	90.628	90.339	68.293	90.148
30 . . .	82.597	82.381	83.561	81.944	77.478	86.232	87.800	64.632	86.528
40 . . .	78.917	78.841	79.802	76.827	73.860	82.121	84.506	60.500	82.791
50 . . .	73.943	73.654	74.384	70.324	69.322	77.085	79.731	55.763	77.880
60 . . .	65.076	64.471	64.951	59.666	61.803	69.349	71.025	48.922	69.763
70 . . .	47.255	46.620	47.782	42.820	46.455	55.171	53.446	36.635	54.510
80 . . .	19.711	19.416	21.066	21.189	20.517	30.467	24.779	18.592	27.608
90 . . .	2.356	2.164	2.684	4.694	2.579	6.253	3.630	4.298	4.288

VII. — *Étude scientifique des problèmes de la population.*

L'Union internationale de la population (comité allemand), la Société allemande de statistique, la Société allemande d'hygiène publique organisent, à Berlin, du 26 août au 1^{er} septembre 1935 un Congrès international pour l'étude scientifique des problèmes de la population. Les sujets traités seront répartis et discutés en quatre sections (statistique, biologie et hygiène, problèmes sociaux, économiques et psychologiques, médecine et hygiène) et en séances plénières. Parmi les questions qui viendront en séances plénières figurent la question des naissances, la répartition en population urbaine et population rurale. Il faut espérer que ce Congrès permettra l'impression d'études aussi nombreuses et détaillées que celles publiées à l'occasion du Congrès de Rome, en 1931.

VIII. — *Centre d'études du problème des étrangers en France.*

En avril dernier, une association a été fondée à Paris sous le nom de Centre d'études du problème des étrangers en France. Son siège social est établi à Paris, 45, rue d'Ulm et son président est M. Henry de Jouvenel, sénateur, ambassadeur de France, ancien ministre. Elle a pour objet de rechercher, de recueillir, de classer tous les documents concernant les problèmes relatifs aux étrangers en France, dans les colonies, protectorats et pays sous mandat; de publier les résultats de ses enquêtes et travaux.

Henri BUNLE.